



Association des Centrales d'Achats Africaines de Médicaments Essentiels  
01 BP 4877 Ouagadougou Burkina Faso Tel : 226 50 37 37 50 Fax : 226 50 37 37 57 Cameg@cameg.bf

**CONFERENCE INTERNATIONALE  
ACAME / PARTENAIRES ET BAILLEURS DE FONDS  
RAPPORT GENERAL**

**Ouagadougou : 19 juin 2007**

## **PLAN DE PRESENTATION DU RAPPORT**

- 1) Introduction
- 2) Objectifs de la réunion
- 3) Participants
- 4) Cérémonie d'ouverture
- 5) Déroulement des travaux

    Méthodologie : Présentations suivies de discussions et débats

- 6) Remerciements, résolutions et demande de l'ACAME aux partenaires
- 7) Conclusion

## **I. INTRODUCTION**

Le mardi 19 juin 2007 s'est tenue dans la salle de réunion de l'Hôtel Mercure Silmandé de Ouagadougou, Burkina Faso, la Conférence Internationale ACAME / Partenaires et Bailleurs de Fonds, financée par la Coopération Française.

Cette conférence fait suite à la Déclaration de Dakar des Directeurs Généraux de l'ACAME ; déclaration à travers laquelle ceux-ci rappellent la mission confiée par les autorités de leurs pays respectifs et tiennent également à faire part de leurs préoccupations suite à la mise à l'écart de la plupart des Centrales d'achats pour l'approvisionnement des programmes de lutte contre les trois maladies prioritaires : Antirétroviraux (ARV) ; nouveaux antipaludiques (ACT) et antituberculeux. Les Directeurs Généraux réaffirment alors leur disposition en vue de créer un cadre concerté permettant de renforcer les capacités locales afin de pérenniser les systèmes nationaux d'approvisionnement.

## **II. OBJECTIFS DE LA CONFERENCE**

Les objectifs assignés à cette réunion sont de débattre :

- de l'implication des Centrales dans la gestion des programmes de lutte contre les maladies prioritaires
- des grandes lignes du plan de développement stratégique des Centrales d'Achats et d'examiner les meilleures possibilités d'appui de la mise en œuvre de ce plan
- de l'opportunité d'implication des partenaires au sein d'un comité de suivi des Centrales d'Achats.

## **III. PARTICIPANTS**

Cette Conférence a regroupé les 19 pays membres de l'ACAME, représentés par les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats, les représentants des Partenaires Techniques et Financiers et les Bailleurs de Fonds à savoir :

- FIAM-UNITAID
- Le Fonds Mondial
- L'Union Européenne (UE)
- La Coopération Française
- L'OMS
- L'ONUSIDA
- L'UNICEF
- GDF
- L'UNICEF
- Le PNUD
- La Banque Mondiale
- L'OOAS
- Le PRSAO
- L'UNFPA
- L'UEMOA
- La Coopération Suédoise
- La Coopération Belge

Ont également pris part à cette réunion diverses organisations ou associations professionnelles impliquées dans l'approvisionnement en médicaments, dans la prise en charge de maladies ainsi que des associations représentant les malades :

- La Fondation CLINTON
- Médecins Sans Frontières France
- Pharmaciens Sans Frontières Comité International
- REMED
- CHMP
- ESTHER
- REV+ / Burkina Faso
- RAME / Burkina Faso
- RAJS / Burkina Faso
- Le Centre de Traitement Ambulatoire (CTA) / Ouagadougou

#### **IV. CEREMONIE D'OUVERTURE**

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Bedouma Alain YODA, Ministre d'Etat, Ministre de la Santé du Burkina Faso.

Après le discours de bienvenue de Monsieur Lazare BANSSE, Directeur Général de la CAMEG et Secrétaire Permanent de l'ACAME, ce fut le tour du Président de l'ACAME, Monsieur Moustapha YACOUBA, Directeur de la CPA du Tchad et Président de l'ACAME de prendre la parole pour rappeler le contexte d'une telle rencontre et souligner toute son importance.

Du côté des Partenaires et Bailleurs de Fonds, la parole fut donnée à Monsieur le Préfet Jean DUSSOURD (Conseiller Spécial d'UNITAID) pour exprimer toute sa satisfaction pour une telle initiative et ses attentes sur les résultats des travaux de la Conférence.

Enfin, Son Excellence, le Ministre d'Etat, Ministre de la Santé, dans son discours d'ouverture a fait le point sur l'importance de la prévalence des maladies telles le VIH / SIDA, le Paludisme et la Tuberculose sur nos vaillantes populations, les besoins croissants en médicaments pour la prise en charge de ces maladies et l'insuffisance des moyens financiers pour y faire face.

C'est ainsi qu'il a salué l'intervention de certains programmes pour résoudre les problèmes d'accessibilité. Cependant, a-t-il souligné, malgré les efforts déployés, beaucoup reste à faire et il a exhorté l'ensemble des acteurs intervenant dans le système à privilégier le développement d'une vision à long terme basée sur le principe de la concertation, de renforcement de capacités locales et la mise en place de mécanismes garantissant la complémentarité des actions en vue de l'atteinte des objectifs communs.

## **V. LES PRESENTATIONS**

La seconde partie de la journée a été consacrée à la lecture solennelle de la Déclaration de Dakar, suivie d'une série de présentations par des membres de l'ACAME :

### **1. Lecture de la « Déclaration de Dakar »**

Les travaux entrant dans le cadre de cette conférence ont démarré par la lecture de la Déclaration des Directeurs Généraux de l'ACAME, appelée « Déclaration de Dakar ».

A travers cette déclaration, les Centrales d'Achats membres de l'ACAME, par la voix de leurs Directeurs Généraux :

- rappellent la mission confiée aux centrales d'achats,
- soulignent la nécessité de pérenniser les systèmes nationaux d'approvisionnement,
- considèrent comme transitoire la pratique de l'activité d'approvisionnement par des Agences de l'ONU ou des organisations non gouvernementales,
- se déclarent disposées à l'élaboration d'un cadre concerté permettant l'évaluation globale du contexte dans lequel évoluent ces centrales,
- décident de l'élaboration d'un plan de développement stratégique et de mise aux normes des Centrales d'Achats,
- de faire le suivi de l'état d'avancement du plan d'actions issue de la IXème Assemblée Générale de N'Djaména.

### **2. Exemple de travail de l'ACAME : Elaboration de la Charte**

Dans cette présentation, le présentateur a rappelé à l'assistance les raisons qui ont poussé à la création de l'ACAME, ses objectifs et ses priorités. En vue d'aider les Centrales d'Achats à mieux remplir leurs missions, l'association a jugé nécessaire de mettre au point une charte recensant l'ensemble des principes communs vers lesquels doivent tendre chaque Centrale, et qui concernent :

- l'aspect institutionnel et juridique,
- le pilotage de l'entreprise par la Direction Générale,
- la gestion des ressources humaines,
- la politique d'achat,
- le stockage des produits,
- les ventes et marketing,
- la communication.

### **3. Plan de développement stratégique de l'ACAME**

Dans cette présentation, l'orateur a évoqué les nouveaux enjeux pour l'ACAME et les tenants et aboutissants de la Conférence de Ouagadougou. Il a ensuite expliqué la démarche suivie par les Centrales et le processus ayant permis à l'élaboration d'un plan de développement des 19 Centrales d'Achats suivant un canevas d'analyse standardisée.

Les différents plans de développement stratégique ont été ensuite synthétisés et compilés dans un document unique et disponible à tout requérant.

Les différents axes autour desquels s'articulent ces plans sont :

- l'adaptation statutaire,
- les formations pluridisciplinaires,
- l'appui aux infrastructures,
- l'appui à la logistique et le transport,
- l'informatisation,
- la création des structures de contrôle.

#### **4. Evolution et perspectives d'une Centrale d'achats de Médicaments Essentiels « Cas de la CAMEG du Burkina Faso »**

Dans cette présentation, il a été fait un exposé détaillé de la CAMEG, Centrale d'achats du pays hôte.

C'est ainsi que les participants ont été informés sur :

- l'historique,
- les objectifs de la CAMEG,
- l'organisation,
- la politique d'approvisionnement,
- la politique de distribution,
- la politique de promotion des médicaments essentiels génériques (MEG),
- les perspectives de la CAMEG.

#### **5. Comment impliquer efficacement les Centrales d'Achats dans la gestion d'un programme ? Cas de la CAMEG et du Fonds Mondial**

Cette présentation est un exemple de partenariat Centrale d'achats – Fonds Mondial, et rapporte l'expérience vécue par cette structure. Le présentateur dénote cependant que pour aboutir à un tel point, il est essentiel d'établir quelques préalables appelés « principes essentiels » tant au niveau du pays, des partenaires et de la Centrale d'Achats.

Dans la seconde partie de son exposé, le présentateur a brossé un tableau édifiant un tel partenariat par la mise en œuvre commune des procédures d'approvisionnement, de distribution, de suivi de la gestion des stocks et d'évaluation.

#### **6. Tableau synthétique de plan de développement stratégique de SALAMA (Madagascar)**

Il s'est agi dans cette présentation d'exposer aux participants un exemple de plan de développement d'une Centrale d'Achats membre, plan du reste contenu dans le document général du PDS final des 19 Centrales d'Achats.

Dans cette présentation, il a été fait cas :

- De la présentation de SALAMA,
- Du diagnostic stratégique,
- Des objectifs stratégiques,
- Des actions prioritaires,
- De la budgétisation.

## **VI. DISCUSSIONS ET DEBATS**

Après les présentations s'en est suivie une série de discussions et de débats très enrichissants.

Ces débats ont été axés autour de quatre grands points principaux :

- 1) le statut des centrales
- 2) les procédures d'approvisionnement,
- 3) la substitution des centrales par les partenaires,
- 4) le renforcement des capacités des Centrales par les Bailleurs de Fonds.

### **• Au niveau des statuts**

Il est à noter qu'il y a plusieurs statuts qui ont tous des avantages et inconvénients.

La CAMEG a démontré les avantages apportés à une Centrale d'Achats par des statuts d'association à but non lucratif : l'autonomie de gestion et l'autonomie financière, la nomination de ses dirigeants, l'efficacité au niveau du recrutement et de la gestion du personnel, la réactivité vis à vis du marché international, la facilité d'adaptation à l'évolution de l'environnement dans lequel la Centrale évolue, la représentation des tutelles techniques et financières ainsi que des bénéficiaires et des partenaires de l'action au sein des organes de contrôle.

Il y a eu ensuite une discussion sur la différence entre les EPIC et les Associations à but non lucratif (ASBL).

Il est ressorti au cours des discussions que les pays membres de l'ACAME doivent convenir dans la charte des principes directeurs permettant de créer un cadre statutaire idéal de travail.

### **• Les procédures d'approvisionnement**

A ce niveau, les intervenants ont abordé les problèmes des achats globalisés. Il est ressorti que cela doit permettre de bénéficier des meilleurs prix et non de créer un système d'approvisionnement parallèle. Cependant, les mécanismes permettant la mise en œuvre pratique de ces achats doivent être clairement définis.

### **• En ce qui concerne la substitution des Centrales**

Les Centrales d'Achats n'ont pas le même degré d'intervention dans les différents programmes. C'est dans ce cadre que les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats ont tour à tour pris la parole pour expliquer à l'assistance les rôles joués par leurs Centrales

d'Achats respectives dans l'exécution des programmes du Fonds Mondial. La plupart des Centrales d'Achats sont utilisées pour jouer un rôle de stockage et de distribution sans contrepartie de frais de gestion et sans avoir été suffisamment informées des programmes d'approvisionnement.

Les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats ont exposé les difficultés, insuffisances ou incohérences qu'ils ont remarquées dans leurs pays respectifs lorsque des structures se sont substituées à leurs Centrales. Cependant, de l'avis général, tous souhaitent une implication totale des Centrales d'Achats dans les différents programmes et sur tout le cycle logistique d'approvisionnement (sélection, quantification, acquisition, distribution et usage rationnel).

- **Sur le plan du renforcement des capacités et de l'appui des partenaires**

L'accent a été mis sur la nécessité par les partenaires de rationaliser et d'harmoniser le processus d'évaluation des Centrales d'Achats en les impliquant davantage pour plus de concertation. Il a été souligné également la nécessité d'apporter aux Centrales d'Achats un feed-back sur les résultats de ces évaluations. D'autre part, en cas d'identification de problèmes ou de constats d'insuffisances, les partenaires doivent prendre les mesures pour accompagner les centrales dans leurs efforts de redressement. A cet égard, le programme d'appui au développement des capacités des Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest, financé par l'Union Européenne dans le cadre du projet PRSAO a été fortement salué.

En réponse aux questions et problèmes soulevés par les Directeurs Généraux au cours de leur intervention, les représentants des Partenaires et Bailleurs de Fonds ont à leur tour pris la parole. Ils ont, de prime abord, salué l'initiative de l'ACAME pour la tenue d'une telle réunion et ont noté la qualité des débats et discussions, et spécifiquement le franc-parler avec lequel les problèmes ont été abordés.

Ils ont ainsi eu à éclairer les participants sur le rôle et les principales interventions de leurs programmes respectifs.

Ils ont apporté des informations sur les motivations des systèmes de globalisation des achats, le taux maximum de frais de gestion versé aux organisations des Nations Unies. Ils ont, en outre, relevé certains problèmes de communication aussi bien entre les partenaires financiers et techniques et les Centrales d'Achats qu'entre les différents intervenants des parties nationales. Ils ont affirmé la nécessité de la représentation des Centrales d'Achats au sein des Conseils Nationaux de Coordination du Fonds Mondial et surtout la nécessité pour les autorités de tutelles des pays d'apporter leur soutien aux Centrales d'Achats nationales, en vue de leur permettre d'acquérir les moyens nécessaires leur garantissant de remplir leur mission.

Le représentant d'UNITAID, tout en justifiant le principe de la globalisation des achats pour l'obtention de meilleurs prix et le lancement de productions spécifiques auprès des fabricants, a expliqué qu'après la phase de démarrage réalisée dans un certain degré d'urgence, il s'agissait désormais de développer une collaboration accrue avec les Centrales d'Achats, et comptait sur l'ACAME pour y parvenir.

Le représentant du Fonds Mondial s'est montré ouvert à toute proposition visant une meilleure implication des Centrales d'Achats dans la gestion des programmes

d'approvisionnement en médicaments contre les maladies prioritaires. Il a insisté sur le développement de la communication entre d'une part le Fonds Mondial et le PNUD ou les Agences de l'ONU, mais également entre les Autorités et les différents intervenants au niveau des pays.

## **VII. REMERCIEMENT, RESOLUTIONS ET DEMANDE DE L'ACAME AUX PARTENAIRES**

### **• MOTION DE REMERCIEMENT**

Les Directeurs Généraux membres de l'Association africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels (ACAME) ont tenu à remercier vivement les Autorités nationales du Burkina Faso pour le chaleureux accueil qui leur a été réservé et le soutien sans faille à l'ACAME dans l'atteinte de ses objectifs.

Ils ont remercié également de la manière la plus confraternelle le Secrétaire Permanent de l'ACAME pour la qualité remarquable de l'organisation de la Conférence et du déroulement des travaux.



Ils ont remercié enfin l'ensemble des Partenaires au Développement pour leur présence enrichissante et pour la qualité des débats.

### **• RESOLUTIONS**

Des représentants de l'ACAME ont procédé à une lecture solennelle de chacune des résolutions prises par l'Association suite à cette Conférence et de la proposition de l'ACAME aux partenaires techniques et financiers.

#### **1. Résolution sur les statuts juridiques des Centrales d'Achats**

L'Association africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels (ACAME) prend la résolution de faire un plaidoyer auprès des Autorités nationales respectives afin de doter chaque Centrale d'Achats de Médicaments Essentiels de statuts juridiques adéquats :

-  lui accordant davantage d'autonomie de gestion et davantage d'autonomie financière,
-  lui permettant de s'adapter aux nouveaux enjeux représentés notamment par l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires.

## **2. Résolution sur les réformes à engager pour les Centrales d'Achats**

L'ACAME s'engage, en collaboration avec les Autorités nationales respectives, à appuyer les Centrales d'Achats membres dans :

- ✚ L'amélioration des capacités des ressources humaines, notamment sur le plan managérial,
- ✚ La mise aux normes internationales de leurs infrastructures de stockage, tout en anticipant l'augmentation des volumes nécessaires aussi bien dans la capitale que dans les régions,
- ✚ La mise à disposition d'une logistique de distribution performante et adaptée aux exigences de l'assurance qualité des produits,
- ✚ L'utilisation optimale de la gestion informatique.

## **3. Résolution sur la création d'un Comité de suivi**

L'ACAME demande à chacune des Centrales membres de créer un Comité de Suivi de la gestion de l'approvisionnement des programmes cités précédemment, ouvert aux entités suivantes :

- ✚ L'Etat, représenté par la tutelle technique et la tutelle financière
- ✚ Les Partenaires au Développement Sanitaire
- ✚ La Société Civile

### **• PROPOSITIONS DE L'ACAME AUX PARTENAIRES**

1. L'ACAME invite les Partenaires au Développement à associer les Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels depuis la conception des programmes d'approvisionnement jusqu'à leur mise en œuvre.
2. L'ACAME propose la création d'un groupe de travail qui comprend des représentants de l'ACAME et des partenaires, qui sera chargé d'assurer le suivi des résolutions prises lors de la Conférence de Ouagadougou.
3. L'ACAME demande aux bailleurs de fonds d'appuyer techniquement et financièrement le Plan de Développement Stratégique de chaque Centrale d'Achats membre.
4. L'ACAME propose la création d'un groupe d'experts formé de représentants de l'ACAME et des Partenaires, et dont la fonction sera :
  - ✚ D'harmoniser les procédures de validation des Centrales selon des critères objectivement vérifiables et prenant en compte l'ensemble du cycle d'approvisionnement, notamment la collecte et le traitement des données.
  - ✚ De définir des mécanismes visant à impliquer les Centrales d'Achats dans la gestion des programmes en fixant de manière précise la responsabilité des différents acteurs.
  - ✚ De définir des procédures d'évaluation de l'ensemble des activités du programme d'approvisionnement

## **CONCLUSION**

Les présentations de l'ACAME ont été jugées de très bonne qualité et manifestement très appréciées par les participants.

Les débats ont été francs, directs, clairs et profonds, et ont permis d'édifier les partenaires sur les véritables problèmes des Centrales d'Achats en matière de collaboration avec les bailleurs.

Ces derniers ont reconnu le rôle fondamental joué par les Centrales d'Achats dans le système d'approvisionnement des pays et ont unanimement pris l'engagement d'appuyer ces centrales dans l'accomplissement de leur mission et d'adhérer à la mise en œuvre de leurs plans de développement stratégique.

L'ACAME s'est engagée sur la prise de mesures prioritaires de nature à améliorer la performance de ses membres et à gagner la confiance des partenaires.

Cette Conférence Internationale de l'ACAME, des Partenaires et Bailleurs de Fonds, en laissant une large part aux échanges, a donc permis aux deux parties de lever le déficit d'informations, source d'incompréhension et d'absence de dynamisme dans les relations de partenariat.

Les deux parties se sont séparées avec la ferme intention d'unir leurs efforts pour une meilleure implication des Centrales dans la gestion des programmes de lutte contre les maladies prioritaires.

### **Les rapporteurs**

Dr MENSAH Josette  
(PSP Côte d'Ivoire)

Dr OBOUAKA Jean De Dieu  
(COMEG Congo)

Dr SAMBO Mariama  
(ONPPC Niger)



Association des Centrales d'Achats Africaines de Médicaments Essentiels  
01 BP 4877 Ouagadougou Burkina Faso Tel : 226 50 37 37 50 Fax : 226 50 37 37 57 Cameg@cameg.bf

**PROGRAMME DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE  
ACAME / PARTENAIRES ET BAILLEURS DE FONDS  
19 – 20 juin 2007 Ouagadougou**

**Mardi 19 juin 2007 : Conférence (Hôtel Silmandé)**

08h00 - 08h30	Arrivée des Participants	Secrétariat ACAME
08h30 – 09h00	Ouverture officielle	<ul style="list-style-type: none"> <li>🇳🇬 Discours de bienvenue de M. Lazare BANSSE (Secrétaire Permanent de l'ACAME)</li> <li>🇳🇬 Discours de M. Moustapha YACOUBA (Président de l'ACAME)</li> <li>🇳🇬 Discours de M. le Préfet DUSSOURD (Conseiller Spécial UNITAID)</li> <li>🇳🇬 Discours de S.E. M. Bedouma Alain YODA, Ministre d'Etat, Ministre de la Santé du Burkina Faso</li> </ul>
09h10 – 09h30	Présentation des participants	Président de l'ACAME : Moustapha YACOUBA DG CPA Tchad
09h30-09h45	Prononciation Officielle de la Déclaration de Dakar	Birama N'DIAYE DG PNA Sénégal
09h45 – 10h00	Exemple de travail de l'ACAME : Elaboration de la Charte	Dr Mamessilé ASSIH : DG CAMEG Togo
10h00 - 10h15	Plan de développement stratégique de l'ACAME	Dr Pascal HESSOU DG CAME Bénin
10h15 – 10h30	Evolution et perspectives d'une Centrale d'Achats « cas de la CAMEG du Burkina »	M. Lazare BANSSE : DG CAMEG et SP de l'ACAME
10h30 – 10h45	Comment impliquer efficacement les Centrales d'Achats dans la gestion d'un programme ? Cas de la CAMEG et du Fonds Mondial.	Ida SAWADOGO Directrice Appro. CAMEG Burkina Faso

10h45 – 11h00	Tableau synthétique de Plan de Développement stratégique de SALAMA (Madagascar)	M. Tahina ANDRIANJAFY : DG SALAMA Madagascar
11h00 – 11h30	Pause café	
11h30 – 13h30	Débats	
13h30 – 15h00	Déjeuner	Hôtel Silmandé
15h00 – 16h30	Débats	
16h30 – 17h00	Pause café	
17h00 – 18h00	Synthèse des travaux	
18h00 – 18h30	Conclusion des travaux et discussions	M. le Secrétaire Permanent ACAME
18h30	Clôture	M. le Ministre d'Etat, Ministre de la Santé du Burkina Faso
19h30	Cocktail dînatoire / spectacle	Hôtel Silmandé

**Mercredi 20 juin 2007 :**

09h00	Départ Hôtel Silmandé pour visite de la CAMEG
09h00 – 10h00	Visite de la CAMEG
10h00 - 12h00	Réunion des DG de l'ACAME à la CAMEG <ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Le point sur la Conférence ACAME/Bailleurs de Fonds : actions à mener</li> <li>✚ Programme d'activités de l'ACAME</li> <li>✚ Organisation de la Xème Assemblée Générale</li> <li>✚ Points divers</li> </ul>
13h00 - 15h30	Déjeuner DG de l'ACAME au Vert Galant